

## Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE



L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

## Participation financière des familles

Quotient Familial*	Tarif à l'heure
0 à 600 €	0.59 €
601 à 900 €	1.01 €
901 à 1100 €	1.76 €
1101 à 1300 €	1.92 €
1301 à 1600 €	1.96 €
1601 à 2099 €	2.00 €
> 2100 €	2.10 €
Non renseigné	2.20 €

Attestation CAF à fournir obligatoirement au moment de l'inscription



\* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement !

- **Compris :** le goûter.
- **Non compris :** l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu **le 15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).  
Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

# ACCUEIL DE LOISIRS

## DE 7H15 À 18H30

4\* - 11  
ANS

\*avoir  
4 ans  
en 2025

# Mercredis

## DU 23 AVRIL AU 2 JUILLET

2025

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions à partir du 24 mars sur l'Espace famille

# mercredis 23, 30 AVRIL, 7, 14, 21, 28 MAI, 4, 11, 18, 25 JUIN et 2 JUILLET

## Thème de l'Année : L'Art et la Nature

### Thème de la période pour tous les groupes = A CHACUN SES CRÉATIONS

Vont se mêler des ateliers de bricolage sur le thème de la nature, de la fête, de cadeaux pour la fête des parents et des activités plus sportives comme des parcours de motricité, des exercices d'expression corporelle, des jeux de relais... Des jeux collectifs d'extérieur seront également organisés avec des inter-groupes pour préparer les enfants au changement de groupe selon leur âge à la rentrée.

#### 3 GROUPES

**Les ouistitis**

4 / 5 ans  
ms / gs

**Les zigouigouis**

6 / 8 ans  
CP / CE1

**Les toubifris**

9 / 11 ans  
CE2 / CM

Pour le confort de votre enfant, merci de prévoir chaque jour un **sac avec une gourde** et où il pourra ranger ses réalisations de la journée. Pour ceux qui ont l'habitude de faire une sieste, un **sac de couchage ou duvet avec un doudou** permettent à l'enfant de mieux dormir.

**Attention : MANQUE PARFOIS DE PLACES !** ⚠️

Le nombre de demande d'inscriptions est de plus en plus important, et certains mercredis selon les groupes d'âges, des enfants sont en liste d'attente. Il est donc important de nous informer des absences de vos enfants afin que nous puissions recontacter les familles concernées.

### Temps forts à l'accueil de loisirs parents - enfants

### mercredi 25 Juin = 16H30-18H

Vous êtes invités à venir jouer à l'accueil de loisirs avec vos enfants et partager un moment convivial avec l'équipe.

#### EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un **certificat médical ou copie d'ordonnance**.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir **prévenir de l'absence de votre enfant** aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou au Centre Social (02 41 49 06 49 - [centresocialindigo@gmail.com](mailto:centresocialindigo@gmail.com)).

Le **Centre Social Indigo** est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

#### OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

**Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.**  
Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en 2025 : adhésion (9.50€ l'année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant). Fournir copie des vaccins + attestation CAF